

## DÉCLARATION DÉLÉGATION FO

La politique gazière d'EDF SA relève évidemment d'une orientation stratégique. Or son pilotage apparaît erratique et finalement très coûteux pour EDF SA.

Ainsi va-t-il du bilan du terminal gazier de Dunkerque DK-LNG (Liquefied Natural Gas)...

De sa décision de construction en 2011 à sa cession aujourd'hui, au lendemain de sa mise en service en 2017, que peut-on déduire, sinon un jeu de yo-yo des décideurs.

Au départ, un choix politique de se doter d'une capacité de regazéification de 13 BCM (Billion Cubic Meter), dont 8 BCM à la seule charge d'EDF, capacité très supérieure à tout objectif économique raisonnable, dans un contexte de contrats « pipelines » en France pourtant suffisants et bien moins chers, vu les besoins d'EDF... Pour en arriver, aujourd'hui, à une cession laissant un bilan économique désastreux.

La cession de DK-LNG apparaît en effet comme une simple opération de « window dressing » (habillage financier des comptes d'EDF SA) à très court terme (entrée de cash en 2018 ou 2019).

On vendrait aujourd'hui (au Belge Fluxys pour 60 % ? et à des investisseurs financiers pour les 40 % restants ?) la totalité de nos 65 % d'Equity dans le terminal gazier, c'est-à-dire dans l'actif immobilier dont la rentabilité en dividendes n'est garantie que par l'obligation pesant surtout sur EDF d'en être le « locataire ».

La cession implique donc qu'EDF reste « scotchée » pendant 20 ans à devoir payer l'essentiel des contrats de capacités de regazéification du terminal (8 BCM), qui lui sont inutiles à un tel niveau et hors de prix.

Après avoir en 2017 écarté les salariés de la Direction Gaz d'EDF SA de la gestion des actifs gaziers français, au profit d'une situation de conflit d'intérêts avec Edison associée à un risque de contrevenir à la réglementation fiscale française (points révélés par l'expertise commanditée par le CE Siège), on est en droit de se demander quelles sont les règles de gouvernance du pilotage industriel du présent dossier de cession (au fait pilotage industriel par EDF SA ou par Edison?)...

En l'absence de présentation au CCE d'un bilan économique-financier global et transparent de cet investissement Dunkerque, on a tout lieu de craindre qu'EDF SA reste bien ainsi engagée, hors de toute vision stratégique, dans une spirale gazière suicidaire.

Quoi qu'elle fasse pour le masquer, les pertes affecteront toujours ses comptes, sous une forme comptable ou une autre : ici les pertes des contrats de surcapacité de regazéification (**pertes estimées potentiellement jusqu'à entre 170 et 240 M€ par an, pendant 20 ans, à compter de la mise en service du terminal**), ailleurs celles à additionner du surcôt du contrat d'approvisionnement en LNG (Corpus Christi Cheniere USA), hors de prix aussi au regard du marché français (ce qui laisse entrevoir, à partir de 2020 et en fonction des marchés visés, des pertes prévisionnelles se situant dans une fourchette d'env. **50 M€/140 M€ [prime fixe] par an pendant 20 ans**). Ce sont ainsi des **centaines de millions de pertes annuelles** qu'il faut s'attendre à supporter **pendant deux décennies !**

Pauvre EDF ! Peu de gouvernail industriel (à la différence de concurrents semblant plus avisés comme [i] Total très peu engagé et [ii] Fluxys, qui bénéficie d'actifs immobiliers aux revenus garantis, mais qui s'est bien gardé de contracter de la capacité de regazéification et ses pertes commerciales !). Une feuille de route au vent des décisions politiques de son actionnaire et une multiplication de montages juridico-financiers en trompe-l'œil pour tenter d'en cacher les conséquences...

Sur qui va-t-on alors mettre la pression pour payer les pots cassés de la stratégie gazière hasardeuse et la dégradation des OPEX qui en résulte ? Il est à craindre qu'une fois encore les salariés soient les premiers visés, la perspective du passage au 1/4 de NR étant un exemple récent, au bénéfice pourtant infime face aux montants à compenser.

Ces stratégies de fuites en avant, suivies de cascades d'habillages cosmétiques, ont-elles encore quelque chose à voir avec la mission de service public qui reste la nôtre ?